



Commune de Saint-Michel

dossier n° PC 009 271 18 00001

date de dépôt : 12 novembre 2018

demandeur : GAEC DE BERDOT, représenté  
par Monsieur GALY Lionel

pour : Construction d'un bâtiment agricole de  
stockage et d'élevage

adresse terrain : lieu-dit Les Clots, à Saint-  
Michel (09100)

DEMANDEUR

**ARRÊTÉ**  
accordant un permis de construire  
au nom de l'État

**Le Maire de Saint-Michel,**

Vu la demande de permis de construire présentée le 12 novembre 2018 par GAEC DE BERDOT, représenté par GALY Lionel demeurant lieu-dit Berdot, Escosse (09100);

Vu l'objet de la demande :

- pour Construction d'un bâtiment agricole de stockage et d'élevage ;
- sur un terrain situé lieu-dit Les Clots, à Saint-Michel (09100) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les pièces fournies en date du 26 décembre 2018;

Vu l'avis favorable du Maire en date du 12/11/2018 ;

Vu l'avis favorable de la Commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers en date du 04/12/2018 ;

Vu l'avis favorable de l'AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE Délégation Départementale de l'Ariège en date du 10/01/2019 ;

Vu la preuve de dépôt n° A-8-1FOAYWENR de la déclaration initiale d'une installation classée relevant du régime de la déclaration ;

Considérant que le projet consiste en la construction d'un bâtiment agricole de stockage et d'élevage

**ARRÊTE**

**Article 1**

**Le permis de construire est ACCORDÉ** sous réserve de respecter les prescriptions mentionnées à l'article 2.

**Article 2**

Toutes mesures seront prises pour que l'exploitation et l'entretien de ce bâtiment respecte les dispositions du règlement sanitaire départemental, notamment en matière des effluents et ce dans le respect de la salubrité publique (article R 111-2 du code de l'urbanisme).

Le bac acier en toiture sera gris foncé couleur RAL 7016.

Le 25/03/2019

Le Maire,  
(nom, prénom)

EYCHENNE Sandrine,

